La coopérative "Les Ailes" fête ses 50 ans

Autor(en): **Arnold, Alfred / Baehler, Siegfried**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **77 (2005)**

Heft 3: **L'espace dans l'espace**

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-130034

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA COOPÉRATIVE «LES AILES» FÊTE SES 50 ANS

Alfred ARNOLD et Siegfried BAEHLER
Membres fondateurs

Au début de l'année 1955, une quinzaine d'employés de « SWISSAIR » se réunissaient dans un café de la Servette, en vue de constituer un groupement ayant pour but de construire des maisons familiales à la portée de leurs bourses.

En mettant ce jour là « une thune » sur la table, pour couvrir les premiers petits frais, ils étaient loin de se douter que le bilan de la société qu'ils étaient en train de créer dépasserait, en 2005, les 60 millions de francs et la valeur assurée des immeubles 118 millions.

Il s'agissait de construire une vingtaine de maisons familiales au chemin des Ailes à Cointrin, sans posséder le moindre capital. Les intéressés ne pouvaient investir plus de Fr. 500 chacun. De plus, les loyers ne devaient pas dépasser la somme de Fr. 200. Le salaire moyen était à cette époque d'environ Fr. 600 par mois.

«Trouver un terrain adéquat était le premier problème car: pas d'argent – pas de Suisse.»

Comme ils étaient en étroit contact avec la direction de « SWISSAIR » pour la Suisse romande, ils apprirent que la commune de Meyrin serait disposée à vendre à un prix raisonnable l'excédent d'un terrain acquis pour la construction de la nouvelle école de Cointrin.

Le financement de l'opération trouva subitement sa solution, car le Grand Conseil vota la première loi « DUPONT », du nom du conseiller d'Etat qui en était l'auteur. Ils furent ainsi les premiers à en profiter.

Pour être au bénéfice de cette loi, il fallait se constituer en société coopérative et avoir un but non lucratif. C'est ainsi que fut constituée, le 22 juillet 1955, la société coopérative d'habitation « Les Ailes » selon l'acte notarié signé par 21 membres fondateurs.

Les plans de l'ensemble, dressés par un atelier d'architecture, furent acceptés par la commission d'urbanisme avec félicitations aux auteurs.

Afin de parfaire le plan financier, il a été inscrit, dans les premiers statuts, une participation des membres aux travaux d'équipement. Ainsi le plan financier prévoyait:

A. 80% crédit hypothécaire à 2,75%
B. 10% retenue de garantie des entrepreneurs remboursable (en 20 ans au maximum)
C. 5% de fonds propres (parts sociales)
D. 5% apport en nature (participation aux travaux)

(...) **Cette année, la Société Coopérative d'Habitation « Les Ailes » a célébré son cinquantième anniversaire les 3 et 4 septembre. Le samedi, un dîner spectacle a été organisé à Palexpo pour ses sociétaires et le dimanche, une fête populaire a eu lieu dans l'enceinte de l'école de Cointrin.**